



LA BALAGNE, UNE ET INDIVISIBLE ?

L'Office de tourisme de Calvi et celui de L'Île-Rousse ont entièrement repensé leur stratégie de communication en faisant le choix de se regrouper sous une signature commune : La Balagne. Selon Anne-Marie Piazzoli, directrice de l'Office de tourisme Calvi-Balagne, ce choix doit permettre de « mettre en valeur la grande diversité offerte par la région et de toucher des publics plus larges en quête de découverte. La communication est dorénavant axée sur le type d'expériences recherché tout en s'adaptant intelligemment aux différentes saisons touristiques ». Le nouveau portail internet commun à toute la région*, dont la réalisation a été confiée à l'agence de communication numérique parisienne La Jungle, a été construit comme une centrale de réservation qui, explique l'agence, se veut « à la pointe de ce qui se fait aujourd'hui en e-tourisme » en vue « d'informer et d'aiguiller rapidement le public en fonction du type d'expériences qu'il recherche et préparer efficacement son voyage en amont ». Le site propose également de réserver directement en ligne non seulement son séjour mais aussi toutes ses activités, auprès de quelques 800

acteurs du tourisme de la micro-région. Il devrait être complété par la mise en service prochaine d'une application mobile, conçue, non pas comme un double du site, mais comme sa prolongation logique adaptée cette fois au touriste en séjour. Pour Jean-Michel De Marco, directeur de l'Office de tourisme de L'Île-Rousse, « tout l'intérêt de l'application consistera à délivrer des informations géolocalisées et ciblées en fonction des centres d'intérêts de chacun : ici et maintenant ! Et nous restons plus que jamais disponibles par téléphone ou sur place, avec toutes nos équipes. Nous pensons le digital au service de l'humain, jamais l'inverse. » Le portail a été financé par l'Agence du tourisme de la Corse (60%) et par les deux offices de tourisme (40%). n *

balagne-corsica. com ■